

Niveau :	MASTER					2016-2017
Domaine :	DROIT-ECONOMIE-GESTION					M
Mention :	SCIENCES DU MANAGEMENT					
Spécialité :	ADMINISTRATION DES ENTREPRISES					
Volume horaire étudiant :	360 h	90 h	h	h	h	h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français <input checked="" type="checkbox"/> anglais					

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Frédéric LASSALLE Maître de conférences ☎ 03.80.39.35 05 Frederic.Lassalle@u-bourgogne.fr	Marianne HOYEZ-GENET Bureau 124 - PEG ☎ 03.80.39.54 22 Marianne.Hoyez-Genet@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Economie-Gestion/IAE de Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Présente dans tous les I.A.E., cette spécialité fait suite au DESS CAAE, longtemps diplôme phare des I.A.E. dont les milieux professionnels, relayés par les médias économiques, reconnaissent la valeur et la pertinence. L'originalité de cette spécialité est d'offrir aux étudiants ayant un cursus autre (économique, juridique, technique, scientifique, médicale ou littéraire...) un complément de formation aux sciences de gestion leur permettant de justifier d'une double compétence. La variété des profils des étudiants constitue une richesse par les possibilités d'échange des vues et des expériences.

La spécialité « Administration des Entreprises » a pour objectif de proposer une formation généraliste en sciences de gestion, destinée aux diplômés d'autres filières souhaitant parfaire leur connaissance du monde de l'entreprise et découvrir ses méthodes de gestion. Il s'agit d'une formation intensive et très ouverte sur le monde professionnel par les stages, les jeux d'entreprise et les études de cas qu'elle propose.

L'enseignement est assuré par des enseignants universitaires et des professionnels qualifiés.

L'enseignement dispensé allie à la fois culture générale en sciences de gestion et compétences plus spécialisées dans les grandes disciplines de la gestion : comptabilité, finance, marketing, ressources humaines, etc. La formation privilégie également l'acquisition de compétences managériales directement dans l'entreprise, par le biais du stage, des jeux d'entreprise et des études de cas. À l'issue de leur formation, les compétences acquises par les étudiants suite aux périodes de cours et de stage se déclinent en savoirs gestionnaires, savoir-faire pratiques et savoir-être dans l'entreprise.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La spécialité prépare au métier de cadre d'entreprise dans des fonctions en relation avec la formation initiale de l'étudiant. Il prédispose à une évolution de carrière vers les postes de cadres supérieurs et de la direction générale. Les débouchés professionnels se situent dans tout type d'entreprise et d'organisation, quelles que soient sa taille et son activité.

Exemples de débouchés : chef de produit, chef d'équipe projet, directeur d'association, assistant ressources humaines, chargé de clientèle, contrôleur de gestion

Modalités d'accès à l'année de formation :

Parcours «M2 Double compétence»

Les étudiants qui peuvent postuler sont titulaires d'au moins 240 crédits ECTS obtenus dans une formation n'ayant pas (ou peu) intégré d'enseignements de gestion, et ont un projet professionnel concernant l'entreprise. Les étudiants issus du « M1 Entreprise » ne peuvent pas intégrer le « M2 Double compétence ».

Les étudiants font l'objet d'une sélection en deux étapes : sur dossier, puis sur entretien oral. L'accès sera prononcé par un jury présidé par le responsable de la spécialité.

Parcours «Entreprise»

Master 1

Les étudiants qui peuvent postuler sont titulaires d'au moins 180 crédits ECTS obtenus dans une formation n'ayant pas (ou peu) intégré d'enseignements de gestion, et ont un projet professionnel concernant l'entreprise. Les étudiants font l'objet d'une sélection en deux étapes : sur dossier, puis sur entretien oral. L'accès sera prononcé par un jury présidé par le responsable de la spécialité.

Master 2

Les étudiants ayant obtenu le M1 sont admis de droit en M2.

Un étudiant n'ayant pas suivi en M1 le parcours «Entreprise» ne peut pas candidater au M2 du parcours «Entreprise». Il doit candidater au parcours «M2 Double compétence».

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Les salariés non diplômés de gestion ou désirant réactualiser des connaissances anciennes, selon leur niveau de formation antérieur et leurs acquis de l'expérience, peuvent postuler pour suivre la spécialité «Administration des Entreprises » en formation continue. En formation continue, le diplôme est géré par le SEFCA (Le Service Commun de Formations Continue et par Alternance).

Elèves ingénieurs des écoles du Polytechnicum

Les élèves de l'ESIREM et d'AGROSUP Dijon (anciennement ENSBANA) peuvent suivre le diplôme ce afin d'obtenir un M2 Double Compétence. La procédure de sélection est allégée pour ces étudiants.

Elle se déroule en 2 temps :
1. préinscription auprès du responsable de diplôme
2. sélection des étudiants sur dossier conjointe MAE – Ecole d'ingénieur.

Organisation et descriptif des études :

Schéma général des parcours possibles :

La spécialité «Administration des Entreprises» vise à offrir une formation en gestion à des étudiants ayant suivi jusque-là des cursus non gestionnaires, intégrant par conséquent peu ou pas de cours de gestion. Elle s'inscrit donc dans l'objectif de fournir à ses futurs diplômés une «double compétence» : compétence dans leur formation d'origine et compétence en gestion.

La spécialité est composée de deux parcours :

- le parcours «M2 Double compétence»
- le parcours «Entreprise»

Parcours «M2 Double compétence»

Public visé : Étudiants ayant validé au moins 240 ECTS dans une filière non gestionnaire

Durée : 1 an (M2 uniquement)

Déroulement : 2 semestres de cours (S3 – S4) ; départ en stage début avril

Rq : S3 commun avec le S1 du M1 «Entreprise»

S4 commun avec le S4 du M2 «Entreprise»

Parcours «Entreprise»

Public visé : Étudiants ayant validé 180 ECTS dans une filière non gestionnaire

Durée : 2 ans

Déroulement : 4 semestres. 1 semestre de cours (S1), 1 semestre de stage (S2), 1 semestre de cours à l'étranger (S3), 1 semestre de cours (S4, départ en stage en avril). Possibilité pour les étudiants de faire une des périodes de stage à l'étranger.

tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

E = écrit (si 10 étudiants ou plus sont concernés) ; O = Oral (si moins de 10 étudiants sont concernés)

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Comptabilité	Comptabilité générale	20		20		CT	O ou E	3		3
	Comptabilité de Gestion	16		16		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		36		36	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Aide à la décision	Contrôle de Gestion	20		20		60% CT 40% CC	O ou E	3		3
	Techniques quantitatives de gestion	16		16		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 2		36		36	6			6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management stratégique et marketing	Stratégie	24		24		CT	O ou E	3		3
	Marketing stratégique et opérationnel	24		24		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE3		48		48	6			6		6

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	20		20		CT	O ou E	3		3
	Management d'équipe, conduite du changement et gestion des conflits	20		20		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 4		40		40	6			6		6

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement juridique	Droit des affaires	20		20		CT	O ou E	2		2
	Droit du travail	20		20		CT	O ou E	2		2
	Fiscalité	20		20		CT	O ou E	2		2
TOTAL UE 5		60		60	6			6		6

TOTAL S1		220		220	30			30		30
-----------------	--	------------	--	------------	-----------	--	--	-----------	--	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mission en Entreprise	Mémoire professionnel		15	15		CC	O ou E		30	30
TOTAL UE 1			15	15	30					30
TOTAL S2			15	15	30					30

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Gestion des Ressources Humaines		3	3		CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 1			3	3	5			5		5

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Finance		3	3		CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 2			3	3	5			5		5

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Marketing		3	3		CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 3			3	3	5			5		5

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Stratégie		3	3		CT	O ou E	5		5
TOTAL UE 4			3	3	5			5		5

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamental de Gestion	Langues		3	3		CT	O ou E	2		2
	Culture et Civilisation		3	3		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 5			6	6	5			5		5

TOTAL S3			18	18	30			30		30
-----------------	--	--	-----------	-----------	-----------	--	--	-----------	--	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Intelligence économique	Systèmes d'information	16		16		CT	O ou E	2		2
	Economie pour le manager / Entrepreneuriat	22		22		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		38		38	5			5		5

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Finance d'entreprise	Analyse financière	20		20		CT	O ou E	3		3
	Politique financière	20		20		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 2		40		40	6			6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef	
Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	20		20		CC	O ou E		3	3	
	Gestion de projet	16		16		CC	O ou E		2	2	
TOTAL UE 3		36		36	5	CC			5	5	
UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef	
Développement des aptitudes managériales	Simulation d'entreprise	14		14		CC	O ou E		1	1	
	Anglais des affaires : TOEIC	12	12	24		CC	O ou E		2	2	
TOTAL UE 4		26	12	38	3				3	3	
UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef	
Mission en entreprise	Mémoire de stage		15	15		CC	O ou E		6	6	
	Appréciation entreprise et Soutenance de stage		15	15		CC	O ou E		5	5	
	Cycles de conférences		15	15		-	-		-	-	
TOTAL UE 5			45	45	11				11	11	
TOTAL S4		140	57	197	30				11	19	30

Une promotion spécifique existe pour la formation continue possiblement accessible via la VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels). Elle s'adresse principalement à un public souhaitant consolider ses acquis dans le domaine du management et/ou souhaitant envisager un repositionnement professionnel. **Pour cette promotion à effectif réduit (une dizaine d'étudiants), la durée des enseignements est aménagée sur une période de 6 mois à temps plein, suivie d'une période de stage obligatoire d'un minimum de 3 mois.**

SEMESTRE 3

UE	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Comptabilité	Comptabilité Générale	06	24			3	CC		3	3
	Contrôle de Gestion I	06	24			3	CC		3	3
TOTAL UE 1			48		48	6			6	6
UE 2 Aide à la décision	Contrôle de Gestion II	06	21			3	CC		3	3
	Mathématiques et techniques quantitatives	06	24			3	CC		3	3
TOTAL UE 2			45		45	6			6	6
UE 3 Management stratégique et marketing	Stratégie	06	24			3	CC		3	3
	Marketing	06	18			3	CC		3	3
TOTAL UE 3			42		42	6			6	6
UE 4 Gestion des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	06	24			3	CC		3	3
	Droit du travail	06	24			3	CC		3	3
TOTAL UE 4			48		48	6			6	6
UE 5 Environnement juridique	Droit des affaires	01	24			3	CC		3	3
	Droit fiscal	01	24			3	CC		3	3
TOTAL UE 5			48		48	6			6	6
TOTAL S3			231		231	30			30	30

SEMESTRE 4

UE	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Finance d'entreprise	Diagnostic financier	06	24			3	CC		3	3
	Politique financière	06	24			3	CC		3	3
TOTAL UE 1			48			6			6	6
UE 2 Dimensions transverses	Gestion de production	06	18			2	CC		2	2
	Informatique	27	24			2	CC		2	2
	Economie pour le manager/ Entrepreneuriat	05	24			3	CC		3	3
TOTAL UE 2			66			7			7	7
UE 3 Développement des aptitudes managériales	Management I (Séminaire d'intégration)	06	24			3	CC		3	3
	Anglais (enseignement individualisé)	11	24			3	CC		3	3
	Management II (Comportement organisationnel)	06	12			2	CC		2	2
TOTAL UE 3			60			8			8	8
UE 4 Mission en entreprise	Mémoire de stage					9	CC		9	9
	Tutorat de stage			6						
	Projet tutoré			82						
	Cycles de conférences			12		-	-		-	-
TOTAL UE 4					11			9	11	

TOTAL S4			174	100	274	30			30	30
-----------------	--	--	------------	------------	------------	-----------	--	--	-----------	-----------

Les étudiants relevant du double cursus Polytechnicum bénéficient de validations d'acquis au titre des enseignements de gestion qu'ils ont déjà suivis dans leur école d'ingénieur d'accueil. Les rapports de stage et soutenance relèvent des 2 domaines de compétences scientifiques et techniques d'une part et de compétences en sciences de gestion d'autre part. Les validations d'acquis sont les suivantes :

UE	discipline	ESIREM	JOUR ESIREM	AGROSUP AGROALIM	JOUR AGROSUP AGROALIM	AGROSUP AGRONOMIE	JOUR AGROSUP AGRONOMIE
UE 1 Comptabilité	Comptabilité Générale	VA		VA		VA	
	Comptabilité de Gestion	VA		VA		VA	
UE 2 Aide à la décision	Contrôle de Gestion	A suivre	vendredi	VA		A suivre	Vendredi
	Techniques quantitatives de gestion	VA		VA		VA	
UE 3 Management stratégique et marketing	Stratégie	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi
	Marketing stratégique et opérationnel	VA		VA (si module validé à Agrosup)		VA (si module validé à Agrosup)	
UE 4 Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi
	Management d'équipe, conduite du changement et gestion des conflits	A suivre	Jeudi ou vendredi	VA		VA	
UE 5 Environnement juridique	Droit des affaires	A suivre	Jeudi ou vendredi	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi
	Droit du travail	A suivre	vendredi	A suivre	Vendredi	A suivre	Vendredi
	Fiscalité	VA avec droit propriété industrielle		A suivre	Vendredi	A suivre	Vendredi

SEMESTRE 4							
UE	discipline	ESIREM	JOUR ESIREM	AGROSUP AGROALIM	JOUR AGROSUP AGROALIM	AGROSUP AGRONOMIE	JOUR AGROSUP AGRONOMIE
UE 1 Intelligence économique	Systèmes d'information	A suivre	Toute la semaine	VA		VA	
	Economie pour le manager	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi
UE 2 Finance d'entreprise	Analyse financière	A suivre	Toute la semaine	VA		VA	
	Politique financière	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi	A suivre	Jeudi
UE 3 Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	A suivre	Vendredi	A suivre	Vendredi	A suivre	Vendredi
	Gestion de projet	VA		VA		VA	
UE 4 Développement des aptitudes managériales	Simulation d'entreprise	VA		VA (Si option suivie à Agrosup)		VA (Si option suivie à Agrosup)	
	Anglais des affaires : TOEIC	VA si TOEIC ESIREM satisfaisant		VA si TOEIC AGROSUP satisfaisant		VA si TOEIC AGROSUP satisfaisant	
UE 5 Mission en entreprise	Mémoire d'alternance ou de stage	A suivre		A suivre		A suivre	
	Appréciation entreprise & Soutenance	A suivre		A suivre		A suivre	
	Cycles de conférences	A suivre		A suivre		A suivre	

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen : précisions

Dispositions générales

Les modalités du contrôle des connaissances sont celles en vigueur au sein de la mention Sciences du Management. Pour la spécialité Administration des Entreprises, il est possible d'apporter les précisions suivantes :

Lorsqu'une U.E est composée de plusieurs matières, les modalités d'évaluation sont fixées par l'enseignant responsable de la matière. Selon les cas, la note finale peut reposer sur une épreuve écrite ou orale dont la nature et la durée sont précisées.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient. La moyenne générale du semestre est déterminée en affectant aux différentes UE du semestre un coefficient correspondant au nombre de crédits ECTS affectés à chaque UE. Le semestre est validé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. En cas de matière obtenue par validation d'acquis présente dans une UE, le calcul de la moyenne de l'UE se fait en neutralisant la matière validée.

Lorsqu'après compensations semestrielles et annuelles, l'étudiant n'obtient pas la moyenne de 10/20, l'étudiant doit repasser obligatoirement à la session de rattrapage de son université d'accueil toutes les matières où il a obtenu une note inférieure à 10,00 dans les UE non capitalisées pour le semestre non validé. Par ailleurs, la note qui prévaut est celle obtenue à la session de rattrapage (pas de possibilité de conserver la meilleure des 2 notes obtenues à chacune des sessions).

À l'issue du M1 parcours «Entreprise», l'étudiant, qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres, est diplômé et admis en M2 parcours «Entreprise».

À l'issue du M1 parcours « Entreprise », l'étudiant, qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres, accède de droit aux entretiens de sélection (l'étudiant est dispensé de la phase de sélection sur dossier) pour les spécialités de Master professionnels suivantes de la Mention Sciences du Management : Marketing, Management des Activités Touristiques et Culturelles, et Gestion des Ressources Humaines.

À l'issue du M2 parcours «Double Compétence», l'étudiant, qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres, est diplômé.

L'étudiant non admis à la suite de la session de rattrapage doit faire, par écrit, une demande de redoublement au responsable de la mention Administration des Entreprises, dans le délai de deux semaines après la délibération du jury. Il appartiendra au jury de se prononcer sur cette demande. Un seul redoublement est autorisé. Dans les cas exceptionnels, le jury peut décider de donner une autorisation de redoublement supplémentaire.

Obtention du Master

À l'issue de la première année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres, soit 60 crédits ECTS, avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres se voit attribuer la Maîtrise 1 Économie Gestion – Mention Sciences du management dans le domaine de spécialité suivi. Les mentions Passable, Assez-Bien, Bien, Très-Bien sont attribuées quand la moyenne générale pondérée par les crédits des notes obtenues est respectivement égale ou supérieure à 10/20, 12/20, 14/20 et 16/20.

À l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres, soit 60 crédits ECTS, avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres se voit attribuer le Master Économie Gestion – Mention Sciences du management dans le domaine de spécialité suivi. Les mentions Passable, Assez-Bien, Bien, Très-Bien sont attribuées quand la moyenne générale pondérée par les crédits des notes obtenues est respectivement égale ou supérieure à 10/20, 12/20, 14/20 et 16/20.

Pour la validation des 120 crédits nécessaires pour l'obtention du Master, une partie de ces crédits peut être validée au titre des acquis professionnels ou des acquis d'expérience. L'étudiant doit en faire la demande lorsqu'il dépose son dossier d'admission dans le programme de Master mention Sciences de Gestion. La validation est prononcée par le jury compétent au plus tard 2 semaines après le début des enseignements concernés. Une partie de ces 120 crédits peut être obtenue au sein d'une université étrangère dans le cadre d'un programme d'échanges auquel participe l'Université de Bourgogne. Les modalités de choix de cours à l'étranger et de validation des crédits ainsi obtenus sont celles adoptées par l'Université de Bourgogne.

Dispositions relatives aux stages

Les deux stages du parcours "Entreprise" (S2 et S4) et le stage du parcours "Double Compétence" (S4) doivent avoir une durée de 4 à 6 mois.

Chaque étudiant est suivi par un tuteur enseignant du diplôme ou de l'IAE avec lequel il définit la thématique traitée dans le mémoire de stage. Les étudiants sont informés par le responsable de la spécialité, avant leur départ en stage, des attentes tant en termes de forme que de fond concernant le rapport de stage. Le stage fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de l'enseignant tuteur et du tuteur entreprise.

Dispositions relatives au mémoire professionnel du parcours «Entreprise» et «Double Compétence»

Les étudiants du parcours «Entreprise» ont un mémoire professionnel à réaliser durant le semestre 2 et un durant le semestre 4.

Les étudiants du parcours «Double Compétence» ont un mémoire professionnel à réaliser durant le semestre 4.

Il fait l'objet d'un encadrement pédagogique par un tuteur enseignant. Lors de la rédaction de son mémoire professionnel, l'étudiant formulera une problématique en relation avec un thème qui l'intéresse particulièrement. Il y répondra de manière organisée, cohérente et structurée en 2 ou 3 grandes parties : l'une théorique présentant les différentes études / recherches /analyses sur la problématique, et l'autre correspondant à une démarche de réflexion autour de la mise en application du thème choisi.

Avec son mémoire professionnel, l'étudiant se doit de dégager une problématique issue de son expérience en entreprise, de ses connaissances théoriques et de recherches bibliographiques relatives à la thématique du stage. Il doit donc soulever une question de gestion et tenter d'y répondre en mobilisant son savoir-faire (expériences en entreprise) et ses connaissances théoriques. Elle est managériale en ce sens qu'elle a pour but d'apporter des pistes de réflexion avancées sur un sujet donné aux entreprises. L'objectif est au fond d'aider, de guider la décision quant à un problème de gestion en s'appuyant sur les savoirs universitaires acquis pendant le cursus et sur les connaissances pratiques acquises en entreprise. La problématique peut tout à fait être transversale à plusieurs disciplines de la gestion. Exemples non exhaustif de problématique : « Impact des IFRS sur le contrôle de gestion », « GPEC : existe-t-il des différences entre les cadres et les non-cadres », « La formation professionnelle », « Quelle stratégie pour une entreprise dans le domaine des NTIC ? »...Le mémoire professionnel est donc une véritable initiation à la recherche. L'évaluation du mémoire professionnel repose sur un rapport écrit.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					M
Mention :	SCIENCES DU MANAGEMENT					
Spécialité :	ADMINISTRATION DES ENTREPRISES					
Volume horaire étudiant :	350h	45 h	h	h	h	h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Fabrice HERVE Professeur - Maître de conférences ☎ 03.80.39.35.08 Fabrice.Herve@u-bourgogne.fr	Marianne HOYEZ-GENET ☎ 03.80.39.54.22 Marianne.Hoyez-Genet@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Economie-Gestion / IAE de Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

Les informations figurant ci-dessous relatives à cette spécialité de Master concernent uniquement le parcours en Alternance (période de professionnalisation, contrat de professionnalisation et CIF notamment). Pour des informations sur la formation initiale, il convient de consulter l'autre document.

■ Objectifs :

Présente dans tous les I.A.E., cette spécialité fait suite au DESS CAAE, longtemps diplôme phare des I.A.E. dont les milieux professionnels, relayés par les médias économiques, reconnaissent la valeur et la pertinence. L'originalité de cette spécialité est d'offrir aux étudiants ayant un cursus autre (économique, juridique, technique, scientifique, médicale ou littéraire...) un complément de formation aux sciences de gestion leur permettant de justifier d'une double compétence. La variété des profils des étudiants constitue une richesse par les possibilités d'échange des vues et des expériences.

La spécialité « Administration des Entreprises » a pour objectif de proposer une formation généraliste en sciences de gestion, destinée aux diplômés d'autres filières souhaitant parfaire leur connaissance du monde de l'entreprise et découvrir ses méthodes de gestion. Il s'agit d'une formation intensive et très ouverte sur le monde professionnel par le stage longue durée, les jeux d'entreprise et les études de cas qu'elle propose.

L'enseignement est assuré par des enseignants universitaires et des professionnels qualifiés. L'enseignement dispensé allie à la fois culture générale en sciences de gestion et compétences plus spécialisées dans les grandes disciplines de la gestion : comptabilité, finance, marketing, ressources humaines, etc. La formation privilégie également l'acquisition de compétences managériales directement dans l'entreprise, par le biais du stage, des jeux d'entreprise et des études de cas. À l'issue de leur formation, les compétences acquises par les étudiants suite aux périodes de cours et de stage se déclinent en savoirs gestionnaires, savoir-faire pratiques et savoir-être dans l'entreprise.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La spécialité prépare au métier de cadre d'entreprise dans des fonctions en relation avec la formation initiale de l'étudiant. Il prédispose à une évolution de carrière vers les postes de cadres supérieurs et de la direction générale. Les débouchés professionnels se situent dans tout type d'entreprise et d'organisation, quelles que soient sa taille et son activité.

Exemples de débouchés : chef de produit, chef d'équipe projet, directeur d'association, assistant ressources humaines, chargé de clientèle, contrôleur de gestion

Concernant plus spécifiquement le parcours « M1 Management Général », à l'issue de leur année, les étudiants l'ayant validé ont accès – sur sélection - aux M2 des autres spécialités de la mention.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection :

Parcours «M2 Double compétence»

Les étudiants qui peuvent postuler sont titulaires d'au moins 240 crédits ECTS obtenus dans une formation n'ayant pas (ou peu) intégré d'enseignements de gestion, et ont un projet professionnel concernant l'entreprise.

Les étudiants issus du «M1 Management Général» et du «M1 Entreprise» ne peuvent pas intégrer le «M2 Double compétence».

Les étudiants font l'objet d'une sélection en deux étapes : sur dossier, puis sur entretien oral. L'accès sera prononcé par un jury présidé par le responsable de la spécialité.

Parcours «M1 Management Général»

Les étudiants qui peuvent postuler sont titulaires d'au moins 180 crédits ECTS obtenus dans une formation n'ayant pas (ou peu) intégré d'enseignements de gestion, et ont un projet professionnel concernant l'entreprise.

Les étudiants font l'objet d'une sélection en deux étapes : sur dossier, puis sur entretien oral. L'accès sera prononcé par un jury présidé par le responsable de la spécialité.

Formation continue

Les salariés non diplômés de gestion ou désirant réactualiser des connaissances anciennes, selon leur niveau de formation antérieur et leurs acquis de l'expérience, peuvent postuler pour suivre la spécialité «Administration des Entreprises» en formation continue. En formation continue, le diplôme est géré par le SEFCA (Service Commun de Formations Continue et par Alternance).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

2 parcours sont possibles

- le parcours «M2 Double compétence»
- le parcours «M1 Management Général»

Parcours «M2 Double compétence»

Public visé : Étudiants ayant validé au moins 240 ECTS dans une filière non gestionnaire ou doctorants de l'Université de Bourgogne (en cours d'inscription en thèse de doctorat)

Durée : 1 an (M2 uniquement)

Le déroulement de ce diplôme en alternance se fait selon le rythme suivant : 1 semaine en entreprise, 1 semaine à l'Université en début de parcours (jusqu'en novembre), puis 2 à 3 semaines en entreprises, 1 semaine à l'Université ensuite. A titre indicatif, pour l'année 2013-2014, on compte 13 semaines de cours à l'université dans la formation. Ces indications prévalent pour les étudiants en contrat de professionnalisation ou en formation continue (période de professionnalisation,...).

Concernant les doctorants de l'uB, le rythme du diplôme est adapté pour ne pas être préjudiciable à l'élaboration de la thèse de doctorat. Les modalités d'organisation sont les suivantes : les doctorants suivront le MAE sur 3 ans (durée théorique de la thèse de doctorat). Le planning prévisionnel est le suivant :

1ère année : 2 jours consécutifs (lundi-mardi) de 7 heures de cours sur 13 semaines de formation (cf. planning pour le détail des semaines prévues et des cours);

2ème année : 2 jours consécutifs (mercredi-jeudi) de 7 heures de cours sur 13 semaines de formation (cf. planning pour le détail des semaines prévues et des cours)

3ème année : 1 jour (vendredi) de 7 heures de cours sur 13 semaines de formation (cf. planning pour le détail des semaines prévues et des cours).

Par ailleurs des validations d'acquis pour les doctorants sont automatiquement faites pour les matières suivantes : Fiscalité, Gestion de projet et Méthodes quantitatives de gestion (pour cette dernière matière, la validation est faite sous la condition que le cursus antérieur la rende possible).

Avec une telle organisation, il est possible de moduler le rythme de suivi (suivi plus rapide sur 2 ans par exemple). Cette modulation fait l'objet d'une validation de la part du responsable du diplôme et se justifie soit par le déroulé de la recherche doctorale (séjour à l'étranger prévu dans le cadre de la thèse), soit par l'éloignement géographique du laboratoire de rattachement.

Parcours «M1 Management Général»

Public Visé : Les étudiants ayant validé au moins 180 crédits ECTS obtenus dans une formation n'ayant pas (ou peu) intégré d'enseignements de gestion, et ayant un projet professionnel concernant l'entreprise.

Durée : 1an (M1 uniquement) et même rythme que le M2 Double Compétence en alternance.

Le déroulement de ce diplôme en alternance se fait selon le rythme suivant : 1 semaine en entreprise, 1 semaine à l'Université en début de parcours (jusqu'en novembre), puis 2 à 3 semaines en entreprises, 1 semaine à l'Université ensuite. A titre indicatif, pour l'année 2013-2014, on compte 13 semaines de cours à l'université dans la formation. Ces indications prévalent pour les étudiants en contrat de professionnalisation ou en formation continue (période de professionnalisation,...).

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Parcours «M2 Double compétence» pour les doctorants et parcours «M1 Management Général » ou «M2 Double compétence» pour les alternants

E = écrit (si 10 étudiants ou plus sont concernés) ; O = Oral (si moins de 10 étudiants sont concernés)

SEMESTRE 3

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1è s.	Type éval 2è s.	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Comptabilité	Comptabilité générale	20		20		CT	O ou E	3		3
	Comptabilité de Gestion	16		16		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		36		36	6			6		6
UE 2 Aide à la décision	Contrôle de Gestion	20		20		CT	O ou E	3		3
	Techniques quantitatives de gestion	16		16		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 2		36		36	6			6		6
UE 3 Management	Stratégie	24		24		CC	O ou E	3		3

stratégique et marketing	Marketing stratégique et opérationnel	24		24		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 3		48		48	6			6		6
UE 4 Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	20		20		CC	O ou E	3		3
	Management d'équipe, conduite du changement et gestion des conflits	20		20		CC	O ou E	3		3
TOTAL UE 4		40		40	6			6		6
UE 5 Environnement juridique	Droit des affaires	20		20		CT	O ou E	2		2
	Droit du travail	20		20		CT	O ou E	2		2
	Fiscalité	20		20		CT	O ou E	2		2
TOTAL UE 5		60		60	6			6		6
TOTAL S1 (M1) / S3 (M2)		220		220	30			30		30

SEMESTRE 4

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1è s	Type éval 2è s	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Intelligence économique	Systèmes d'information	16		16		CC	O ou E		2	2
	Economie pour le manager / Entrepreneuriat	24		24		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		40		40	5			5		5
UE 2 Finance d'entreprise	Analyse financière	20		20		CC	O ou E		3	3
	Politique financière	20		20		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 2		40		40	6			6		6
UE 3 Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	20		20		CC	O ou E		3	3
	Gestion de projet	16		16		CC	O ou E		2	2
TOTAL UE 3		36		36	5				5	5
UE 4 Développement des aptitudes managériales	Simulation d'entreprise	14		14		CC	O ou E		3	3
	Option facultative : Anglais des Affaires : préparation au TOEIC*	15		15						
TOTAL UE 4		29	0	29	3				3	3
UE 5 Mission en entreprise	Mémoire d'alternance ou de stage		15	15		CC	O ou E		6	6
	Appréciation entreprise et Soutenance de stage		15	15		CC	O ou E		5	5
	Cycles de conférences		15	15						
TOTAL UE 5			45	45	11				11	11
TOTAL S2 (M1) / S4 (M2)		145	45	190	30			11	19	30

Parcours «MI Management Général» pour les alternants avec une spécialité dans la grande distribution

E = écrit (si 10 étudiants ou plus sont concernés) ; O = Oral (si moins de 10 étudiants sont concernés)

SEMESTRE 3

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1è s.	Type éval 2è s.	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Comptabilité	Comptabilité générale	20		20		CT	O ou E	3		3
	Comptabilité de Gestion	16		16		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		36		36	6			6		6
UE 2 Aide à la décision	Contrôle de Gestion	20		20		CT	O ou E	3		3
	Analyse financière	20		20		CC	O ou E		3	3
TOTAL UE 2		40		40	6			3	3	6
UE 3 Management stratégique et marketing	Stratégie	24		24		CC	O ou E	3		3
	Marketing stratégique et opérationnel	24		24		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 3		48		48	6			6		6
UE 4 Management des ressources humaines	Gestion des ressources humaines	20		20		CC	O ou E	3		3
	Management d'équipe, conduite du changement et gestion des conflits	27		27		CC	O ou E	3		3
TOTAL UE 4		47		47	6			6		6
UE 5 Environnement juridique	Droit des affaires	20		20		CT	O ou E	3		3
	Droit du travail	20		20		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 5		40		40	6			6		6
TOTAL S1 (M1) / S3 (M2)		211		211	30			30		30

SEMESTRE 4

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1è s	Type éval 2è s	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Intelligence économique	Systèmes d'information	16		16		CC	O ou E		2	2
	Economie pour le manager/ Entrepreneuriat	24		24		CT	O ou E	3		3
TOTAL UE 1		40		40	5			5		5
UE 2 Connaissance de la grande distribution	Stratégie des enseignes dans le secteur du commerce de détails	28		28					4	4
	Nouveaux enjeux de la distribution	12		12		CT	O ou E	2		2
TOTAL UE 2		40		40	6			6		6
UE 3 Management de la production et des projets	Supply chain et gestion de production	20		20		CC	O ou E		3	3
	Gestion de projet	16		16		CC	O ou E		2	2

TOTAL UE 3		36		36	5				5	5	
UE 4 Développement des aptitudes managériales	Jeu d'entreprise	14		14		CC	O ou E		3	3	
	Anglais	15		15							
TOTAL UE 4		29	0	29	3				3	3	
UE 5 Mission en entreprise	Mémoire d'alternance		15	15		CC	O ou E		6	6	
	Appréciation entreprise et Soutenance		15	15		CC	O ou E		5	5	
	Cycles de conférences		15	15							
TOTAL UE 5			45	45	11				11	11	
TOTAL S2 (M1) / S4 (M2)		145	45	190	30				11	19	30

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen : précisions**

Dispositions générales

Les modalités du contrôle des connaissances sont celles en vigueur au sein de la mention Sciences du Management. Pour la spécialité Administration des Entreprises, il est possible d'apporter les précisions suivantes :

Lorsqu'une U.E est composée de plusieurs matières, les modalités d'évaluation sont fixées par l'enseignant responsable de la matière. Selon les cas, la note finale peut reposer sur une épreuve écrite ou orale dont la nature et la durée sont précisées.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient. La moyenne générale du semestre est déterminée en affectant aux différentes UE du semestre un coefficient correspondant au nombre de crédits ECTS affectés à chaque UE. Le semestre est validé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. En cas de matière obtenue par validation d'acquis présente dans une UE, le calcul de la moyenne de l'UE se fait en neutralisant la matière validée.

Lorsqu'après compensations semestrielles et annuelles, l'étudiant n'obtient pas la moyenne de 10/20, il est ajourné. Il n'y a pas de seconde session d'examens.

Les étudiants issus du parcours «M1 Management Général» deviennent titulaires de la Maîtrise Sciences du Management. Les mentions Passable, Assez-bien, Bien et Très-Bien sont attribuées quand la moyenne générale sur l'année est respectivement égale ou supérieure à 10/20, 12/20, 14/20 ou 16/20.

À l'issue du M1 parcours «Management Général», l'étudiant, qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 sur chaque semestre ou après compensation entre les moyennes des deux semestres, accède de droit aux entretiens de sélection (l'étudiant est dispensé de la phase de sélection sur dossier) pour les spécialités de Master professionnels suivantes de la Mention Sciences du Management : Marketing, Management des Activités Touristiques et Culturelles, Contrôle de Gestion et Gestion des Ressources Humaines.

Les étudiants issus du parcours «M2 Double compétence» deviennent titulaires du Master Sciences du Management dans le domaine de spécialité suivi. Les mentions Passable, Assez-bien, Bien et Très-Bien sont attribuées quand la moyenne générale sur l'année est respectivement égale ou supérieure à 10/20, 12/20, 14/20 ou 16/20.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Des semestres de cours (S1&S3 ; S2&S4) sont mutualisés entre les deux parcours « Double Compétence » et « Management Général ».